

qui se compose de deux salles d'une hauteur démesurée, sera coupé en deux dans le sens de sa hauteur par un plafond. De la sorte, il y aura une galerie *inférieure*, avec de nombreuses *loges*; dont les surfaces seront couvertes par les tableaux de petite dimension, et la galerie *supérieure* du second étage, éclairée par un *ciel ouvert au nord*, sera affectée aux *grandes toiles*. Cette modification est du reste impérieusement commandée par la vétusté du plafond de cette galerie.

Cette galerie a, aujourd'hui, une double destination. Elle sert, d'une manière permanente, à l'exposition des *tableaux anciens*, et, chaque année, pendant *trois mois*, la Société des Amis-des-Arts est autorisée à *superposer*, sur les tableaux des *vieux maîtres*, les tableaux modernes de ces exhibitions temporaires. De la sorte, l'étude des grands maîtres est interdite au public studieux. Leurs chefs-d'œuvre sont cachés sous un rideau de planches, la poussière s'y accumule et elle est abondante, à cause des nombreux curieux qui fréquentent l'exposition des tableaux modernes; une atmosphère désastreuse est viciée aussi par les poêles à longs tuyaux qu'on allume, et notre belle et riche collection est soumise ainsi, chaque année, aux plus diverses chances de destruction. Cela est simplement *absurde* et ne saurait durer plus longtemps. . . .

&ALERIE DES EXPOSITIONS

Pour parer à cette regrettable situation, le remède est facile et tout trouvé. Vous avez déjà sous la main une vaste galerie éclairée par le haut et toute disposée pour une exposition des tableaux, je veux parler de la galerie *à l'histoire naturelle*, établie à présent dans le bâtiment *ouest* et dont le contenu sera transporté dans le *Palais-des-Sciences* que vous vous proposez d'édifier.